Genèse de l'antisémitisme chrétien - Repères historiques

David Bensoussan

Président du Dialogue judéo-chrétien de Montréal

Dans l'Antiquité, la singularité de la croyance juive en un dieu intangible et le refus de l'idolâtrie ont été à la source de persécution :

- Le ministre Aman du roi de Perse Xerxès (Ve siècle AEC) se propose de massacrer et de déposséder les Juifs, soulignant leur particularisme. Son plan est déjoué par la reine Esther.
- Le roi grec Antiochus veut imposer son idole dans le temple de Jérusalem (IIe siècle). En réaction à cet acte et d'autres, la révolte des Machabées restaure l'indépendance de la Judée.
-

a) Cadre théologique

Sur le plan doctrinal, de nombreux théologiens chrétiens développent l'idée selon laquelle l'Église constitue le « véritable peuple de Dieu », le *Verus Israel* avec lequel Dieu a conclu une nouvelle alliance et que l'Ancien Testament aurait perdu sa validité normative. Cette position ne va toutefois pas sans ambivalence, dans la mesure où le christianisme ne peut se détacher de l'héritage scripturaire de l'Ancien Testament, qui demeure constitutif de sa théologie. Par ailleurs, dans la perspective chrétienne, les livres de l'Ancien Testament ne révèlent pleinement leur sens qu'à la lumière du Nouveau Testament.

Les valeurs préconisées par les Évangiles se retrouvent toutes dans l'Ancien Testament (notamment dans le Lévitique, chapitre 19). Jésus était juif et l'est toujours resté : son ministère a été volontairement limité aux brebis perdues de la maison d'Israël (Mathieu 15-24). L'alliance entre Dieu et le peuple d'Israël est irrévocable

(Romains 11-29). Toutefois, la reconnaissance de Jésus en tant que messie n'a pas fait l'unanimité et a été à la source de la discorde entre chrétiens et juifs[1].

b) Séparation progressive de l'Église et de la Synagogue

Les Évangiles confirment que le Christ est venu non pour abolir la loi, mais pour l'accomplir (Mathieu 5-17). Néanmoins, la différenciation institutionnelle et symbolique entre christianisme et judaïsme s'opère progressivement.

- Saint Paul affirme que la circoncision corporelle n'est pas requise pour les non-Juifs convertis au christianisme.
- Sous Constantin, le dimanche est institué comme jour de repos (en lieu du Sabbat) en 321, mesure entérinée par le concile de Laodicée en 363.
- Le concile de Nicée (325) marque une rupture supplémentaire en dissociant la célébration chrétienne de Pâques du calendrier de la Pâque juive.

La Réforme protestante (XVIe siècle) promeut une lecture individuelle des Écritures. Initialement favorable aux Juifs, Martin Luther adopte par la suite une attitude violemment hostile à leur égard, contribuant à la diffusion d'un nouvel antijudaïsme chrétien.

c) **Attitude de l'Église à l'égard des Juifs**

Les politiques ecclésiastiques et civiles imposent progressivement aux Juifs un ensemble de restrictions : exclusion de certains métiers, obligation du port de signes distinctifs, notamment la rouelle. Selon une interprétation attribuée à saint Augustin (354–430), la survie des Juifs dans l'histoire serait voulue par Dieu *afin qu'ils témoignent, par leurs Écritures, mais aussi par leur dispersion et leur condition subalterne, de la vérité du christianisme*. Cette « théorie du témoignage » est reprise et reformulée par des auteurs comme Pascal et Bossuet au XVII^{e} siècle.

[1] Dans les statues des cathédrales de Strasbourg et de Paris, la synagogue est représentée les yeux bandés qui seraient le symbole de l'aveuglement

d) L'accusation de déicide

L'accusation de peuple déicide apparait dès les premiers siècles et occupe une place centrale dans l'antijudaïsme chrétien.

Cette accusation se base entre autres sur les Actes des apôtres 2-23[2] et 7-52[3]. Elle fait abstraction du fait qu'avant la crucifixion, *Jésus était suivi par une grande foule composée de membres du peuple et de femmes qui se frappaient la poitrine et se lamentaient sur lui* (Luc 23-27)... *Après avoir vu ce qui était arrivé, tous ceux qui en foule assistaient à ce spectacle repartirent en se frappant la poitrine* (Luc 23-48).

Le pape Innocent III (fin XII^{e}–début XIII^{e} siècle) compare les Juifs à Caïn, coupable de fratricide, et affirme qu'ils doivent demeurer errants et soumis. Il enjoint aux princes chrétiens non pas de les protéger, mais de les maintenir dans un état de dépendance et de servitude.

e) Logique du bouc émissaire et violences collectives

Dans les périodes de crise, les Juifs servent fréquemment de boucs émissaires. Ainsi, lors de la Peste noire, ils sont victimes de persécutions et de massacres dans de nombreuses régions d'Europe, en dépit des condamnations pontificales, notamment celle de Clément VI.

f) Mesures discriminatoires

Déjà au VIe siècle, à Byzance, le Code de Justinien limite encore davantage les droits des Juifs et prétend régir leur culte.

Au VII^{e} siècle, le concile de Tolède et la législation de l'Espagne wisigothique instaurent des mesures antijuives forçant à choisir entre le baptême ou l'exil.

En 1215, le concile de Latran impose officiellement le port de signes distinctifs.

---

[2] ... cet homme, livré selon le dessein arrêté et selon la prescience de Dieu, vous l'avez crucifié, vous l'avez fait mourir par la main des impies.

[3] ... la venue du Juste, que vous avez livré maintenant, et dont vous avez été les meurtriers

En 1321, les Juifs, assimilés aux lépreux, sont accusés d'empoisonner les puits. Ils font également l'objet d'accusations récurrentes de meurtres rituels et de profanation d'hosties, souvent suivies de procès et de mises au bûcher.

Progressivement, les juifs sont exclus de la propriété foncière, du travail manuel, des corporations artisanales et des charges publiques. Ils sont cantonnés à certaines activités économiques, notamment le prêt à intérêt, renforçant ainsi les stéréotypes qui pèsent sur eux.

g) **Expulsions et répressions culturelles**

Les expulsions se multiplient : France (1182, 1306, 1394), Angleterre (1290), Espagne (1492), Portugal (1497), États pontificaux (1566–1572). Parallèlement, des autodafés de livres talmudiques ont lieu, notamment à Paris en 1240 et à Barcelone en 1263.

h) Massacres et ségrégation spatiale

Les violences collectives jalonnent l'histoire médiévale : massacres lors du départ des Croisades en 1095, à York et Lynn en 1190, puis à Séville en 1391 avant de s'étendre à l'ensemble de l'Espagne chrétienne.

Les controverses religieuses publiques (Paris en 1240, Tortose en 1263 et Barcelone en 1413-1414), souvent organisées sous contrainte, s'inscrivent également dans cette dynamique.

L'Inquisition était destinée à combattre les hérétiques. Elle fut appliquée lors de la Croisade des Albigeois contre les cathares (1209-1229), puis contre les Juifs en Espagne (1480) et au Portugal (1536). Le but était de découvrir les faux chrétiens (chrétiens judaïsant en secret) ou de faire avouer par la torture l'attachement à la foi juive, les accusations se terminant par une auto de Fe. L'inquisition a été abolie au Portugal en 1821 et en Espagne en 1834.

L'institution du ghetto est formalisée notamment sous le pontificat de Paul IV au milieu du XVI^{e} siècle.

i) L'antisémitisme racial

L'antisémitisme racial en Espagne visait à différencier les Nouveaux chrétiens des chrétiens pur-sang.

Plusieurs mutations de l'antijudaïsme chrétien se produiront avec l'émancipation des Juifs au lendemain de la Révolution française. L'antisémitisme racial ressurgit en Europe au XIXe siècle et finit par faire partie du programme de persécution des juifs par les nazis et le massacre de 6 000 000 de juifs.

j) La déconstruction de l'antijudaïsme chrétien

En 1959, peu après son élection, Jean XXIII retire le mot « perfide » du rite de la prière du vendredi saint pour les Juifs. Au concile du **Vatican II** (1962-1965), la notion de « peuple déicide » est rejetée dans la déclaration **Nostra Aetate** sous le pontificat de Paul VI.

En 1986, Jean Paul II déclare : « Vous êtes nos frères aînés dans la foi... Quiconque rencontre Jésus-Christ rencontre le judaïsme. » En 1997, il reconnaît la pérennité de l'Alliance entre Dieu et le peuple juif, affirmant qu'elle n'a jamais été révoquée. Des relations diplomatiques avec l'État d'Israël sont établies en 1993.

Dans les années 1960, plusieurs Églises protestantes européennes commencent à remettre en cause la théologie de la substitution — selon laquelle l'Église aurait remplacé Israël — et publient des déclarations affirmant la permanence de l'alliance entre Dieu et Israël. À partir de 1983, les Églises luthériennes rejettent explicitement les écrits antijuifs de Luther et s'engagent à lutter contre toute forme de préjugé racial ou religieux.

Ces prises de position s'inscrivent dans un effort plus large visant à déconstruire des représentations héritées de longs siècles de tradition chrétienne. Ce processus de

révision, amorcé après la Seconde Guerre mondiale, se poursuit de manière progressive jusqu'à aujourd'hui.